

Tunisair : La restructuration, à marche forcée, dès début 2019



Le plan de restructuration de la Compagnie Aérienne Tunisair, qui constitue une priorité pour le ministère de Transport, sera signé au cours du 1er trimestre de l'année 2019, selon le ministre du Transport, Hichem Ben Ahmed.

Les procédures des négociations avec l'Union Européenne (UE) sur l'*Open sky* (libéralisation du transport aérien) seront également, bientôt parachevées, a-t-il indiqué mardi, lors d'une séance plénière consacrée à l'adoption du projet du budget du ministère du Transport 2019. Il a fait observer que la mise en œuvre de cette convention concernera tous les aéroports, à l'exception de celui de Tunis-Carthage en vue de permettre au transporteur national de parachever son programme de restructuration et de renforcement de sa compétitivité.

Le département s'est engagé à améliorer la qualité des services du transporteur aérien et à veiller à ce que cette compagnie respecte les horaires de ses vols à 80% de manière à réduire le retard des vols et les files d'attente pour les bagages, pas plus de 35 minutes.

Le syndicat de base du groupe Tunisair a exprimé récemment son refus de l'*Open Sky*, lequel risque de mettre la compagnie dans une situation de concurrence inéquitable avec les autres compagnies aériennes, a affirmé à l'agence TAP le secrétaire général du syndicat, Nejmeddine Mzoughi.

Le syndicat de base de Tunisair a donné au gouvernement un ultimatum de deux semaines pour revoir la convention sur l'*Open Sky* et accélérer le programme de restructuration et de licenciement des employés conformément aux conditions convenues en 2003.

Source : African Manager